



DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL EXECUTIF
A SA SIXIEME SESSION
(Torremolinos, le 2 juin 1977)

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
1. Liste des Membres représentés à la session.....	1
2. Ordre du jour de la session.....	2
3. Répertoire des décisions.....	3
4. Décisions prises par le Conseil.....	4

1. Liste des Membres représentés à la session

Etaient présents à la sixième session :

1. Les délégués des Membres du Conseil ci-après : Bangladesh, Belgique, Cameroun, Etats-Unis, France, Indonésie, Jordanie, Nigéria, Panama, Pérou, Pologne, Sénégal, Thaïlande, Tunisie, Union soviétique, Venezuela et Zambie.
2. Le Président du Comité technique du programme et de la coordination (Mexique).
3. Le Président du Comité du budget et des finances (France).
4. Le représentant du Comité des Membres affiliés, vice-président de ce comité.
5. A titre d'observateurs, conformément à la décision 2(VI) du Conseil, les délégués de l'Espagne et de la Grèce.

2. Ordre du jour de la session

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Frais de déplacement et indemnité journalière des commissaires aux comptes
3. Dates de début et de fin du mandat des Membres du Conseil
4. Lieu et date de la deuxième réunion du Groupe de travail sur la régionalisation
5. Projet de convention sur les privilèges et immunités de l'Organisation mondiale du tourisme sur le territoire des Etats Membres
6. Préparation de la Conférence mondiale sur le tourisme de 1980
7. Mise en oeuvre de la résolution 40(II) de l'Assemblée générale
8. Communication du représentant du Comité des Membres affiliés
9. Lieu et date de la septième session du Conseil exécutif

3. Répertoire des décisions

<u>No. de la décision</u>	<u>Titre</u>	<u>Page</u>
1(VI)	Frais de déplacement et indemnité journalière des Commissaires aux comptes (point 2 de l'ordre du jour)	4
2(VI)	Dates de début et de fin du mandat des Membres du Conseil (point 3 de l'ordre du jour)	4
3(VI)	Lieu et date de la deuxième réunion du Groupe de travail sur la régionalisation (point 4 de l'ordre du jour)	5
4(VI)	Projet de convention sur les privilèges et immunités de l'Organisation mondiale du tourisme sur le territoire des Etats Membres (point 5 de l'ordre du jour)	5
5(VI)	Préparation de la Conférence mondiale sur le tourisme de 1980 (point 6 de l'ordre du jour)	6
6(VI)	Activités de formation professionnelle (point 7 de l'ordre du jour)	7
7(VI)	Envoi des publications de l'Organisation aux Membres affiliés (point 8 de l'ordre du jour)	7
8(VI)	Contribution technique des Membres affiliés aux travaux de l'Organisation (point 8 de l'ordre du jour)	8
9(VI)	Lieu et date de la septième session du Conseil exécutif (point 9 de l'ordre du jour)	8

4. Décisions prises par le Conseil

CE/DEC/1(VI)

Frais de déplacement et indemnité journalière des Commissaires
aux comptes

Point 2 de l'ordre du jour

Le Conseil exécutif,

Considérant la contribution bénévole et désintéressée apportée aux travaux de l'Organisation par les Commissaires aux comptes pour le bénéfice de tous les Membres,

Décide que leurs frais de déplacement et de séjour seront pris en charge par l'Organisation selon les barèmes en vigueur, durant leur permanence au siège de l'Organisation pour les opérations relatives à la vérification des comptes.

.....

CE/DEC/2(VI)

Dates de début et de fin du mandat des Membres du Conseil

Point 3 de l'ordre du jour

Le Conseil exécutif,

Rappelant la décision prise à sa deuxième session aux termes de laquelle le mandat de ses Membres commence le 1er janvier suivant leur élection et expire le 31 décembre de l'année de la fin de leur mandat,

Décide

- 1) d'inclure cette disposition dans son règlement intérieur,
- 2) d'admettre sans droit de vote ni de parole aux travaux de ses sessions les nouveaux Membres dès leur élection et jusqu'au début effectif de leur mandat,

Recommande que l'Assemblée générale modifie l'article 55 de son règlement intérieur pour harmoniser ledit article avec le nouvel article du règlement intérieur du Conseil découlant de la présente décision.

CE/DEC/3(VI)

Lieu et date de la deuxième réunion du Groupe de travail sur la régionalisation

Point 4 de l'ordre du jour

Le Conseil exécutif,

Rappelant la résolution 26(II) de l'Assemblée générale,

Convaincu de la nécessité de procéder dans les meilleurs délais à l'établissement de structures régionales nécessaires au bon fonctionnement de l'Organisation,

Demande au Groupe de travail sur la régionalisation de tenir sa deuxième réunion au siège de l'Organisation du 1er au 5 novembre 1977, immédiatement avant la septième session du Conseil exécutif,

Invite les commissions régionales à examiner le rapport du Groupe de travail diffusé sous la cote A/2/8 e) et à lui faire connaître leurs observations et recommandations,

Prie les Présidents des commissions régionales de participer aux travaux de la deuxième réunion du Groupe de travail sur la régionalisation pour y apporter leurs connaissances en la matière de façon complémentaire aux observations et recommandations formulées par leurs commissions respectives.

.....

CE/DEC/4(VI)

Projet de convention sur les privilèges et immunités de l'Organisation mondiale du tourisme sur le territoire des Etats Membres

Point 5 de l'ordre du jour (document CE/6/DEC 1 proj.1)

Le Conseil exécutif,

Vu la résolution 37(II) de l'Assemblée générale relative au projet de convention sur les privilèges et immunités de l'Organisation mondiale du tourisme sur le territoire de ses Etats Membres,

Désireux que les Etats Membres puissent participer davantage et plus activement à la préparation du texte de ladite Convention,

Décide d'ouvrir la composition du Groupe de travail juridique du Conseil aux experts de tous les Etats Membres réellement désireux d'apporter leur contribution aux activités du Groupe de travail et, en conséquence,

Prie le Secrétaire général de communiquer la présente décision aux Etats Membres dans un délai suffisant de manière à les mettre en mesure de faire savoir avant le 30 septembre 1977 s'ils sont disposés à participer aux délibérations du Groupe de travail,

Décide qu'une fois le Groupe de travail constitué sous sa forme définitive, le Secrétaire général fixera la date de sa réunion qui devra se tenir aussi tôt que possible après le 30 septembre 1977, et

Demande au Groupe de travail juridique de présenter à la huitième session du Conseil son rapport ainsi que le texte révisé du projet de convention.

.....

CE/DEC/5(VI)

Préparation de la Conférence mondiale sur le tourisme de 1980

Point 6 de l'ordre du jour

Le Conseil exécutif,

Rappelant la résolution 41(II) de l'Assemblée générale concernant la convocation d'une Conférence mondiale sur le tourisme à Manille en 1980 ainsi que l'annexe au document A/2/13 b) relative au budget estimatif établi pour la préparation de ladite conférence,

Prie le Secrétaire général de lui soumettre à sa septième session un rapport sur le programme de travail qui devra être mis en chantier au cours de la période 1978-1979 pour préparer la Conférence mondiale sur le tourisme ainsi qu'un document faisant état des incidences financières exigées pour de tels travaux préparatoires.

CE/DEC/6(VI)

Activités de formation professionnelle

Point 7 de l'ordre du jour

Le Conseil exécutif,

Rappelant la résolution 40 (II) de l'Assemblée générale relative au transfert du Centre international d'études supérieures de tourisme (CIEST) du siège actuel situé à Turin à Mexico, à la suite de l'invitation faite par le Gouvernement des Etats Unis du Mexique,

Prenant note de la communication du Secrétaire général concernant la mise en oeuvre de cette résolution,

Prie le Secrétaire général de lui adresser, conformément à sa communication, un rapport sur les ressources matérielles, humaines et financières offertes par le Gouvernement mexicain en vue de l'établissement du CIEST à Mexico ainsi qu'un rapport sur les projets de formation professionnelle qui pourront être entrepris par l'Organisation conformément à la résolution déjà citée de l'Assemblée générale.

.....

CE/DEC/7(VI)

Envoi des publications de l'Organisation aux Membres affiliés

Point 8 de l'ordre du jour

Le Conseil exécutif,

Ayant pris note de la demande des Membres affiliés tendant à ce que les publications de l'Organisation leur soient adressées régulièrement,

Demande à cet effet au Secrétaire général de lui faire rapport à sa septième session sur les incidences financières qu'impliqueraient de telles prestations.

.....

CE/DEC/8(VI)

Contribution technique des Membres affiliés aux travaux de
l'Organisation

Point 8 de l'ordre du jour

Le Conseil exécutif,

Conscient de la qualité des études et travaux techniques réalisés par les Membres affiliés et de l'importante contribution que de tels ouvrages peuvent représenter pour les activités de l'Organisation,

Invite les Membres affiliés à faire parvenir au Secrétariat, dans la mesure du possible, des exemplaires desdites études et travaux techniques.

.....

CE/DEC/9(VI)

Lieu et date de la septième session du Conseil exécutif

Point 9 de l'ordre du jour

Le Conseil exécutif,

Décide de tenir sa septième session au siège de l'Organisation du 7 au 10 novembre 1977.

.....